



Sites internet : [Convergences Services Publics](#) – [Droit à l'énergie SOS FUTUR](#) – [INDECOSA-CGT](#)

Contre le projet de démantèlement d'EDF,

Nous appelons à la mobilisation dans l'unité la plus large !

Le gouvernement, en accord avec la direction d'EDF et la Commission européenne, prépare activement le démantèlement d'EDF - nommé projet « Hercule » - susceptible d'être adopté par voie d'ordonnance (*sans débat ni possibilité d'amendement pour les parlementaires*), sous la forme d'un article de la future loi issue de la convention citoyenne sur le climat

Quelle forme prendrait ce démantèlement d'EDF ?

Il est envisagé de démanteler EDF en 3 entités :

- EDF « *Bleu* » qui resterait public avec toute la filière nucléaire.
- EDF « *Vert* » ouvert aux marchés pour la distribution (*Enedis*) et tout ce qui concerne les énergies renouvelables (*aujourd'hui, c'est là que se trouve la rentabilité d'EDF avec 6,5 Mds € d'excédent qui permet l'autofinancement du groupe*).
- Enfin EDF « *Azur* » ouvert aux marchés par 150 contrats de concession des barrages hydroélectriques qui ont déjà été entièrement financés par les contribuables français.

Quelles conséquences pour les usagers et les salariés d'EDF ?

Ce-projet « *Hercule* » a été élaboré par des banques d'affaires, à la demande de la direction d'EDF, en vue de satisfaire aux préconisations de la Commission de Bruxelles en matière d'ouverture à la concurrence et de démantèlement des services publics. Il n'a trouvé grâce auprès d'aucune association de consommateurs pas plus qu'aucune ONG environnementale.

Ce projet ne vise absolument pas à améliorer le service rendu aux usagers ou à contenir la hausse des prix de l'énergie. Il est uniquement destiné à satisfaire des intérêts privés sans aucune considération d'intérêt général. Pour accroître la rentabilité de leurs investissements, les actionnaires privés chercheront inévitablement à maximiser leurs profits au détriment des usagers et des salariés :

- en augmentant les tarifs,
- en rognant sur la qualité de service,
- et en remettant en cause le niveau de l'emploi et les garanties collectives du personnel.

Quelles sont les autres menaces en cas de démantèlement ?

Non seulement les tarifs augmenteraient significativement mais ils pourraient également être différents dans chacune des nouvelles sociétés privées (*ce serait la fin du tarif unique au niveau national possible aujourd'hui avec la « péréquation tarifaire » mise en œuvre par EDF et donc la fin de l'égalité de traitement des ménages dont les ruraux seront vraisemblablement les premières victimes*)

Les impératifs du service public (*fourniture d'électricité 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 en tous points du territoire quels que soient les aléas climatiques*) ne pourraient être plus garantis après le découpage d'EDF en de multiples sociétés indépendantes les unes des autres.

Enfin, les sociétés privées nées du « saucissonnage » d'EDF réduiront inévitablement leurs investissements que nécessitera, dans les décennies à venir, la transition écologique. Cela portera également atteinte à l'entretien, à la maintenance, à la sécurité et à l'indépendance énergétique puisque la France devra accroître ses importations.

Tous les usagers sont concernés par ce projet.

Et tous les usagers et toutes les organisations disent non à ce projet !

Une seule réponse possible: la mobilisation dans l'unité la plus large !

Seul le rassemblement de l'ensemble des forces associatives, syndicales et politiques attachées au maintien et au développement du service public de l'énergie sera en mesure de garantir :

- le droit à l'énergie, à un coût accessible et identique en tous points du territoire ; droit fondamental et essentiel, notamment, pour les ménages les plus précaires et les territoires les plus fragilisés.
- le développement de la recherche et la mise en œuvre à la hauteur des besoins de l'énergie durable, pilotable et respectueuse de l'environnement et des enjeux du réchauffement climatique.

Aussi, nous appelons l'ensemble des usagers, les personnalités, les organisations intéressées à nous joindre sans délai en vue d'organiser, sur l'ensemble du territoire, un collectif national apte à susciter des initiatives visant non seulement à sauvegarder mais également à promouvoir le service public de l'énergie, notamment dans le cadre de l'indispensable transition énergétique au regard des enjeux liés au changement climatique.

Paris, le 7 janvier 2021